SOUS TERRE



BULLETIN d'INFORMATION

GROUPE SPELEO
CHARLEROI

Tout pour écrire et calculer

ETS. A. MOULLIARD

s. a.

7 bis, rue Léopold, CHARLEROI - ☎ 32.82.91

CONÇUE POUR LES FAMILLES QUI
VEULENT PROFITER DAVANTAGE DE LA VIE!

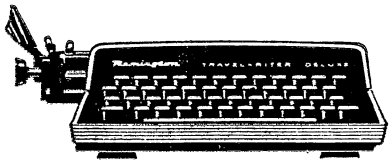

REMINGTON TRAVEL RITER DELUXE

Machines à écrire,
portables et de bureau

Machines à calculer
Les meilleures marques

Duplicateurs

Meubles en acier BARRO

Photocopie KODAK

MAISON

ROBERT GLUME

68, rue du Grand Central

CHARLEROI - Tél. 31.32.04

● ARTICLES POUR CADEAUX
Spécialité de lampes de chevet
et assiettes en cuivre

10°/° de remise aux mouvements de
jeunesse, A.C.E.C, personnel enseignant.



Le Groupe Spéléologique de Charleroi au
TROU KINET - Salle terminale 37m. du porche
(J.-B. Boucher - M. Normand - H. Decoux)
Mensuration de la grotte

ETIENNE CHATELET 3002

LE GROUPE SPELEOLOGIQUE DE CHARLEROI

Vous présente "Sous Terre" N.3, 1960.

- - - - - - - - - - - - - - - - - - - -

Notre président Michel Normand, pour cas de force majeur, a cédé la présidence. le nouveau président élu est Jean-Baptiste Boucher. Nous lui adressons nos plus vives félicitations, et lui souhaitons bonne chance.

xxxxxxxxxxxxx

Toute correspondance destinée au GROUPE, doit etre adressée : 21, place J.Guioz à CHATELET.

xxxxxxxxxxxx

Les réunions du Groupe, se tiendrons dans le nouveau local sis rue du Collège à Chatelet(Académie de MUSIQUE)

- -

Le bulletin est tiré sur les presses du Syndicat des Employés, Techniciens et Cadres. Nos remerciements les plus vifs à notre ami Pirsoul Fernand.

- -

Dans ce Numéro vous lirez en:

page		article de :
4	Géologie	J. Marie
5	Le Silex et sa Taille. . .	J. Letocart
9	Editorial	G.S.C.
10	Le pavé dans la mare . . .	J.Victor
11	Nos Statuts	
13	Nous avons vu pour vous . .	Edouard et Raymomd
23	Savez-vous que	Némo

Publication & Redaction de " SOUS-TERRE "
J.-V.Vergeylen, rue F.Deterville,2. Jumet (Hamendes)
J-B.Boucher, place J.Guioz, 21, CHATELET. (Président)

GEOLOGIE (sources diverses-suite).

Nous avons dit que la succession des cycles permettait de fixer des ères et périodes géologiques. Voyons-en les principales :

l'ère PRIMAIRE comprend le permien,
le carbonifférien
le dévonien
le silurien
le précambrien
l'ère SECONDAIRE " le crétacique
le jurassique
le triasique
l'ère TERTIAIRE " le néocène
le paléogène

enfin, vient l'ère QUATERNAIRE.

8)La vie a pris naissance sur la terre probablement par photosynthèse, c'est-à-dire : dès que les conditions de température et d'humidité sont devenues favorables. Les êtres vivants ont ensuite évolué peu à peu dans le sens de la diversification et du perfectionnement.

9) D'autre part, il est un fait : l'histoire du globe ne peut être interprétée qu'à la lumière des phénonènes géologiques actuels. C'est donc par ceux-ci qu'il faut commencer l'étude.

PHENOMENES GEOLOGIQUES.

Ces phénonènes sont en quelque sorte les fonctions de l'organisme terrestre. Les uns tirent leur énergie du soleil par l'intermédiaire des variations thermiques, des vents et de la pluie. Ce sont les phénonènes d'origine externe : phénonènes atmosphériques, eaux courantes, souterraines, glaciers, action de la mer, des êtres vivants et fossilisation. Les autres phénonènes géologiques sont d'origine interne :volcans, nouvements du sol, formation des montagnes (orogénie). (à suivre) Jean-Marie.

Société de Recherche Préhistorique en Hainaut

SYLLABUS No I par L. LETOCART.

Le Silex et sa Taille

Par suite de la disparition de la plupart des matériaux utilisés par l'Homme de la Préhistoire, l' étude des objets en pierre taillée qui, eux, ont subsistés, revêt une grande importance.

Dans ces objets en pierre taillée, le silex est, dans nos région, la roche la plus employée. Aussi convient-il d'étudier particulièrement cette matière et la façon dont on la travaillait pour povoir discerner sans erreur un silex taillé d'un qui ne l'est pas.

On désigne sous ce nom certaines pierres dures qui sont essentiellement composées de silice pure (90 %).

La silice joue dans la nature un rôle important ; en effet, seul ou se combinant avec diverses bases, il entre dans la composition des 98 centièmes des roches du globe.

Les silexs sont de couleu r noire, grisâtre, blonde ou brune. Leurs cassures sont ternes ou légèrement luisantes.

Le silex pyromaque, appelé communément pierre à fusil, se rencontre fréquemment dans la craie sous forme de ro--gnons de différentes grosseurs. Il a une cassure con--coidale, et se divise aisément en éclats à bords tran--chants, qui donne des étincelles quand on les frappe avec un morceau de fer. Notons cependant que d'autres matières présentent le même type de fracture (ex. le verre, l'obsidienne, la porcelaine).

Notre région de Mons est particulièrement riche en silex: citons entre autres Obourg avec son beau silex noir et Spiennes avec son silex gris.

Comment l'Homm e primitif recueillait-il le silex ?

Ces moyens sont divers:

a) la récolte des galets et rognons de surface;
b) la récolte des rognons sur le flanc des vallées et dans les cours d'eau (fig.I,I) ;
c) l'extraction des rognons au moyen de fosses (Pl.I,fig.2)
d) l'extraction par cavage dans le flanc des vallées (Pl. I, fig. 3)
e) enfin par le creusement de puits et galeries permet--tant d'aller chercher par plusieurs mètres de pro--fondeur les rognons de bonne qualité (Pl.II, fig.4).

Un bel exemple de ce genre de travail est Spiennes où notre Société effectue des fouilles précisément dans ces puits et galeries.

Modes d'Extraction

PLANI

RAMASSAGE
N°1



FOSSE
N°2

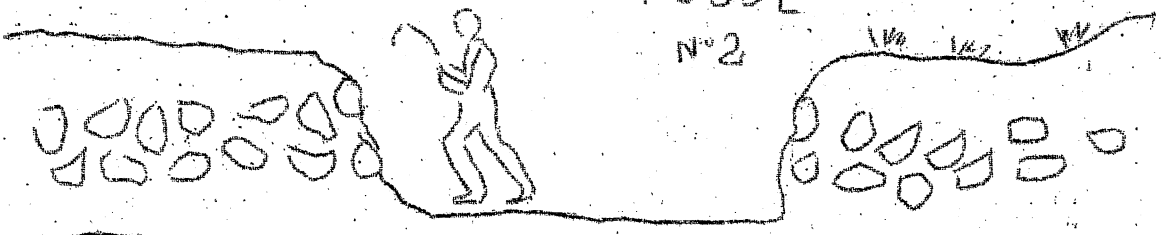

CAVAGE
N°3

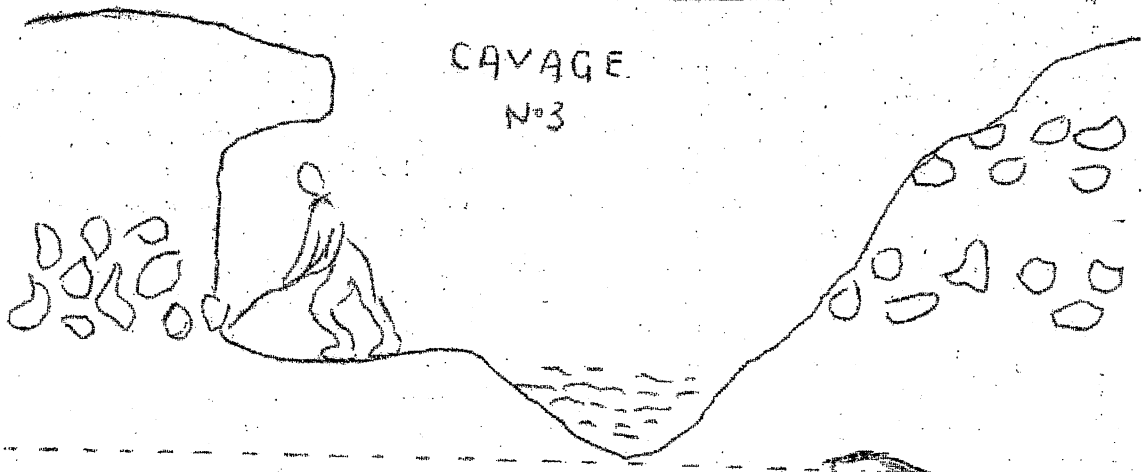

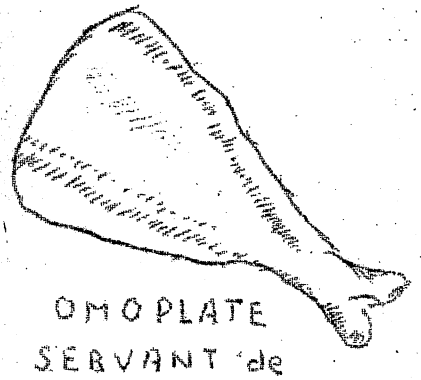

OMOPLATE
SERVANT de
PELLE

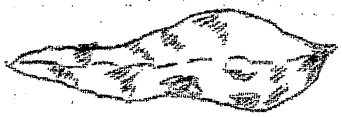

PIC en SILEX
Fig. 5

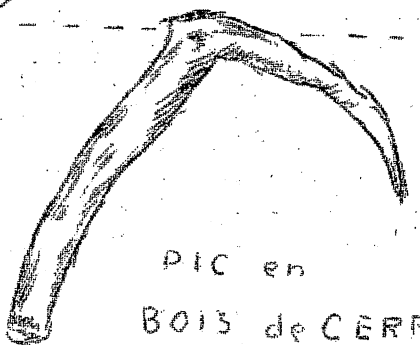

PIC en
BOIS de CERF
Fig. 6

dans le texte
se rapportant au plan II

Pour creuser et détacher les rognons, les mineurs se- -servaient principalement du pic en silex (Pl.II, fig.5), dont on a des milliers d' exemplaires. Ils se servaient aussi de pics en bois de cerf (Pl. II, fig.6).

La taille intentionnelle.

L'Homme préhistorique étant en possession d'un rognon devait le tailler; comment s'y prenait-il ? Il est diffi -cile de répondre exactement à cette question. Mais par l'ethnographie, l'expérimentation et l'observation des pierres taillées, on est arrivé à reconstituer les tech- -niques anciennes.

Parmi les personnes qui ont contribué par leurs travaux à faire connaître les anciennes méthodes de taille, il faut citer M. L. COUTIER et M. F. BORDES.

Examinons un éclat (Pl. III, fig.7). Tout d'abord, le plan de frappe : c'est la surface qui a subi le choc nécessaire à l' enlèvement de l'éclat. Ce plan de frappe peut être la croute du rognon, mais le plus souvent, il a été préparé par l'enlèvement d'un premier éclat.

Le point de percussion ou de frappe est l'endroit où le choc a été donné. Il est bien marqué dans le cas d'un choc par percuteur de pierre, il est moins visible où - même absent quand le choc vient d'un percuteur de bois.

Le plan d'éclatement présente des caractéristiques cons- -tantes: le bulbe de percussion qui est visible sur le plus grand nombre d'éclats; c'est un renflement qui a comme sommet le point de frappe. Rappelons-nous les ronds que forment à la surface de l'eau la chute d'un caillou Le même phénomène se produit au point de frappe ; si le coup est donné au bord du rognon, les ondes en sortiront et un éclat se détachera. Par contre, si le coup est don -né au milieu, il se formera un cône dans l'épaisseur du silex (Pl.III, fig.8c). Plus le coup a été brutal, plus le bulbe est prononcé.

Le bulbe est accompagné de certaines particularités. La principale est l'onde de percussion presque toujours visi -ble. Cette onde peut donner des formes bizarres aux éclats ; si elle rencontre à un moment donné, une trop forte résistance, elle revient alors en arrière vers son point de déprt provoquant ainsi uns cassure dite "en char- -nière" (Pl. III, fig.8).

On remarque souvent aussi, à l'emplacement du point de frappe, un éclat secondaire : l'esquille bulbaire (Pl. III, fig.8bis)

La surface de l'éclat est variable ; elle dépend du rognon de la force du coup et de la qualité du silex. Voyons comment on procédait pour enlever ces éclats.

Deux procédés principaux ont été employés, la frappe par percuteur de pierre et la frappe au percuteur de bois.

Dans les percuteurs de pierre, on distingue le percuteur dormant ou enclume et le percuteur à la main. ~~~

A SUIVRE...

PLAN III

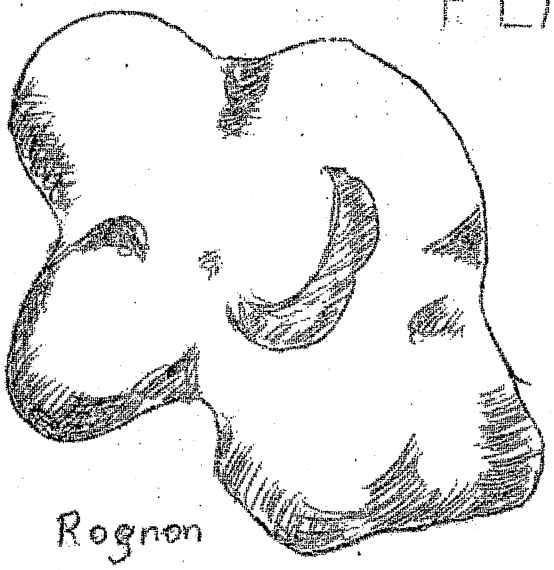

Rognon

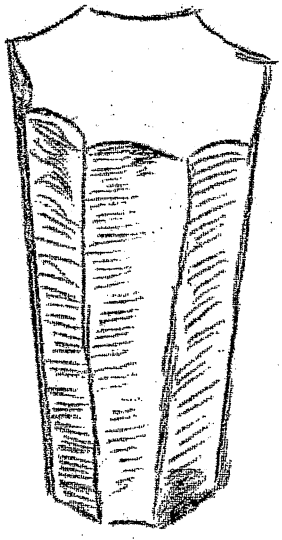



LAME

NUCLEUS Fig 9A

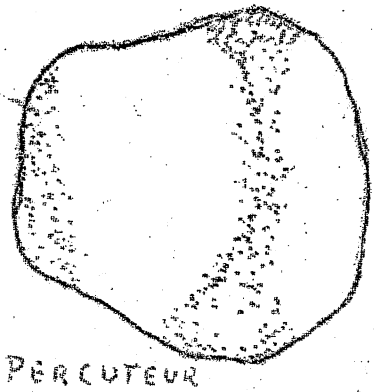

PERCUTEUR EN SILEX OU EN GRÉS

Fig 9







FRACTURE CONCHOÏDALE

Fig. 8C

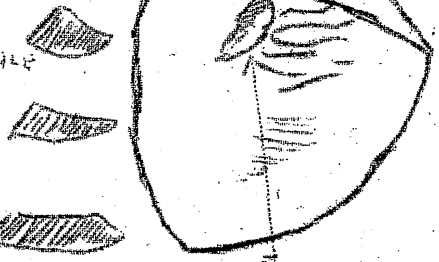

ÉCLAT avec "ESQUILLE BULBAIRE" Fig. 8B

COUPE de LAMES

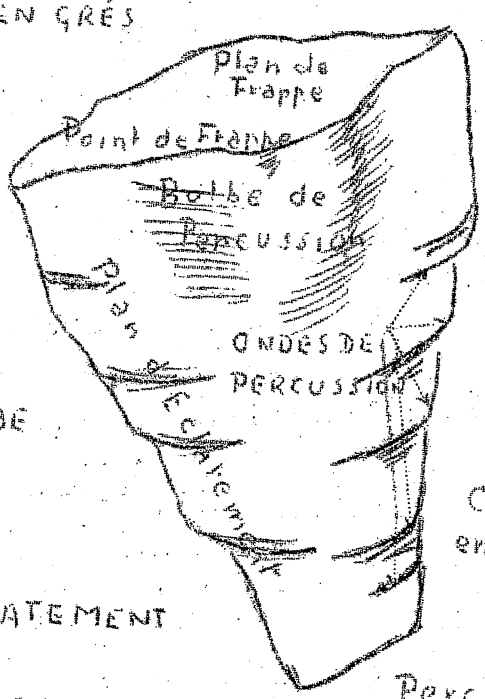

PLAN de FRAPPE



Fig. 7

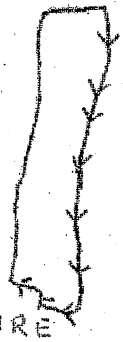

CASSURE en CHARNIÈRE

Fig. 8

Percuteur en Bois ou en Os

Fig 13

EDITORIAL

"Nous verrons bientôt que l'aventure souterraine s'est poursuivie sans aucun arrêt de l'époque chelléenne à nos jours"

J. BAURES.

La spéléologie ne consiste pas à explorer des cavernes pour le plaisir de l'aventure.
Les premiers travaux du pionnier qu'était Martel, la fit naître il y a un demi-siècle. Le spéléologue, ne pouvant s'adonner à une spécialisation extrêmement poussée dans chaque matière, continue lui aussi à l'action du pionnier Martel, puisqu'il doit s'effacer de temps à autre devant les savants auxquels il se contente d'ouvrir la voie.
Le champ d'expérience offert dans les grottes est très vaste, il comprend: la géologie, la physique, la chimie, la minéralogie, la cristallographie, l'hydrologie, l'hygiène, la psychologie (Oh combien!), la botanique, la zoologie, la glaciologie, la préhistoire, la topographie et même la photographie.
Le spéléologue doit être bricoleur, sportif, ingénieux, bref débrouillard.
Alors toi qui te targues d'être cela, et peut-être plus encore, qu'attends-tu pour te joindre à nous.

S.S.C.

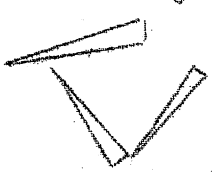

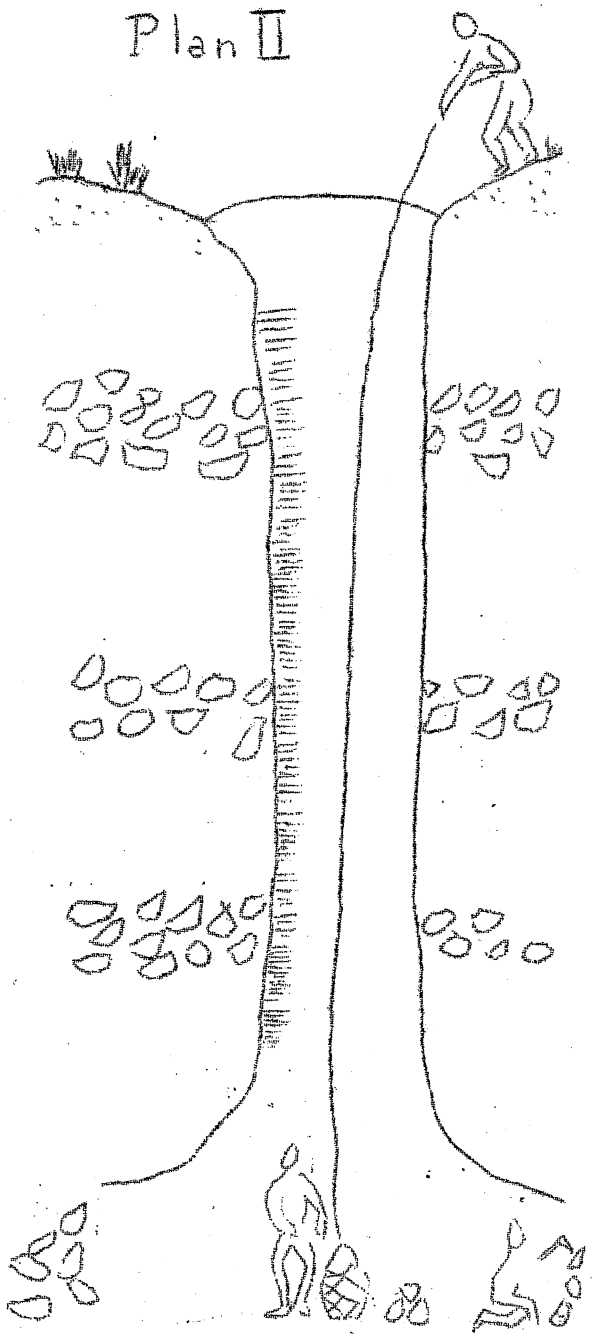

Puits (5 pierres)
Fig. 4

Mode d'Extraction

Les croquis sont dus a la plume de Monsieur LETOCART.

L'influence des conducteurs, des leaders, des polarisateurs est souvent marquante au sein des groupes.

Par leur autorité, leur prestige, leur ascendant, ils exercent une sorte de fascination affective et mentale sur certains individus dont l'opinion et les attitudes sont calquées sur celles du"chef"!

Le Pavé dans la mare...

Notre ami et président Michel Normand nous a remis sa démission, non pas en tant que membre du Groupe Spéléologique de Charleroi, auquel il reste toujours fidèle, mais en tant que président. Cette décision a jeté la consternation dans nos rangs et la tâche s'avère lourde pour son successeur.
Géomètre-expert, surchargé par ses occupations professionnelles, Michel ne savait plus se consacrer aussi activement qu'il l'eût voulu à ses fonctions présidentielles. Mais il avait trop son groupe à coeur pour le négliger; rater une assemblée ou une sortie était pour lui un coup dur. L'absentéisme est la pire des choses, disait-il souvent, un président doit pouvoir être à son poste de façon permanente, ou alors être certain de ses responsables(faisons notre mea culpa, Messieurs, tant va la cruche à l'eau....)
Michel Normand, seul ou à peu près, lutta pendant des années pour maintenir son groupe, l'étendit, en fit un tout homogène et cohérent. Sous la direction de son président, les effectifs du groupe étaient passés à 53 membres, dont plus de 50% étaient actifs. Le bilan des années 56-57-58-59 est là, noir sur blanc, nul ne peut le contester. "Toujours mieux" était la devise de Michel Il savait se faire respecter. Toujours, il sut manifester tact, doigté, bienveillance, qualités indispensables à tout bon leader. Jamais, il ne prononça parole hargneuse ou blessante. Et si d'aventure, un membre du groupe commettait une bévue ou s'égarait-cela arrive aux meilleurs-, avec calme, fermeté et discrétion, il le ramenait dans la bonne voie, lui faisant comprendre sa maladresse ou sa naiveté.
Michel était surtout un social, attirant la sympathie. 15 minutes de conversation et il se faisait un nouvel ami; si les contacts se maintenaient, il s'en faisait un fidèle.
C'est toujours avec énormément de plaisir que nous retrouverons Michel et sa compagne Monique dans un coude à coude fraternel.

Jean-Victor.

Statuts du Groupe

Ces statuts régissent une association spéléologique n'ayant aucun but lucratif.

Dans sa composition actuelle, les membres n'ont pas cru nécessaire de fonder une A.S.B.L. mais il se sont inspirés de la loi du 27 juin 1921, pour le cas où le groupe de l'extension.

NOM SIEGE.

art.1.- L'association prend le nom de "Groupe Spéléologique de Charleroi. Son siège est fixé dans la région CAROLOREGIENNE

art. 2.-OBJET.

art.2.-L'association a pour objet :
- l'étude et l'exploration des cavités naturelles et artificielles du sol, tant en Belgique, qu'à l'étrager.
- le développement des sciences physiques et naturelles en relation avec la spéléologie.

MEMBRES.

art. 3.-Le nombre des membres est illimité, mais ne peut être inférieur à trois.

art. 4.-Peuvent etre membres, quelle que soit leur nationalité :
a) les personnes majeures,
b) les personnes mineures, avec l'accord de leurs parents ou tuteurs,
c) les Sociétés désirant concourir à l'objet de l'Association.

art. 5.-Les membres sont seuls responsables des accidents qu'ils pourraient occasionner à eux-même au à des tiers, qu'ils emploient ou non le matériel du groupe.

art. 6.-La qualité de membre s'acquiert par le payement d'une cotisation et l'adhésion aux statuts et autres règlements d'ordre intérieur.

COTISATION.

art. 7.-Le montant de la cotisation est fixé annuellement par l'A.G. il ne peut être supérieur à 250 Frs.

EXCLUSION.

art. 8.-L'exclusion peut être prononcée contre un membre :
a) ne payant pas sa cotisation,
b) posant des actes contraires aux buts et objets de l'Association
L'exclusion, proposée par le comité, doit être soumise à l'approbation de l'A.G. et obtenir 2/3 des voix des membres présents.
Un membre exclu n'a aucun droit sur l'actif se l'Association.

RESPONSABILITES.

art. 9. Ni le Comité, ni le resonsable d'une exploration, ni aucun membre représentant le groupe, ne peut être tenu pour responsable d'un quelconque accident lors des activités spéléologiques ou autres.

L'attention des futurs membres et surtout des parents ou tuteurs de membres mineurs sera spécialement attirée sur cette clause, lors de l'inscription.

ASSEMBLEE GENERALE.

art. IO. L'association se réunit obligatoirement en Assemblée Générale, dans le courant du Ier trimestre de l'année civile.
Les convocations seront adressées par simple lettre-circulaire signée du président ou du secrétaire. L'ordre du jour sera joint à la convocation.
L'Assemblée Générale, pouvoir souverain, procèdera à l'élection et au remplacement des administrateurs, approuvera la gestion de l'exercice écouléet établira le programme et le budget de l'exercice suivant. (voir art. I3-alinéa 2. de la loi.)
L'Assemblée Générale peut être réunie extraordinairement conformément aux articles 6, 7, et 8 de la loi sur les A.S.B.L.

LES ADMINISTRATEURS.

art. II. Les administrateurs sont nommés pour une période de un an, ils sont rééligibles.
Ils n'assurent aucune responsabilité lors des activités du Groupe.

DISSOLUTION.

art. I2. En cas de dissolution, l'avoir du Groupe recevra une destination se rapprochant de l'objet de l'Association.

x x x x x x x x x x x x x x x x x

S T A L A G M I T E S

Tantôt gnomes trapus aux gros crânes lunaires,
Et tantot minarets scintillants de cristaux,
Surgissant de la nuit, au détour des boyaux,
Vous dressez fièrement vos silhouettes claires.

Colonnetes debout dans le décor calcaire
Que la concrétion habille de joyaux,
Agrippés à la roche, vos futs verticaux
paraissent les gardiens des voutes millénaires.

prodigieux témoins d'un age révolu,
Déjà vous étiez là, lorsque l'homme est venu
Demander un asile au sous sol froid et sombre.

Dans un lointain futur, quand des siecles sans nombre
Auront anéanti nos plus fiers monuments,
Vous veillerez encore.... silencieusement.

Le Grand Rhinolophe.

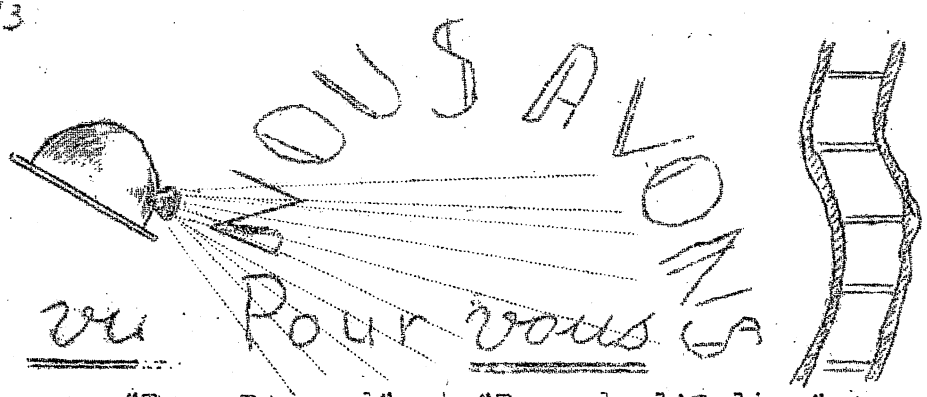

Lieux : "Trou Bernard" et "Trou de l'Eglise" à Mont-sur-Meuse

Présents :Papillon(chef d'équipe), René, Edouard, le Kik, Jean-Victor (descendu seulement jusqu'au fond du puits Frans; c'est bien fait, ça lui apprendra à délaisser l'entraînement!)

NOTES : Le trou Bernard est relativement sec. Nous sommes arrivés à la cote 55 après 50 minutes de descente. Brève halte pour se restaurer un peu. Très bon moral. Nous sommes arrivés au fond à midi, c.à.d. 2 heures après notre départ de la surface.

Une constatation très importante : le niveau du siphon est environ six mètres plus bas que le niveau normal (visible grâce au dépôt d'argile, morceaux de paille et de bois collés aux parois), et à environ neuf mètres de la stalagmite en forme de chou-fleur. Nous n'avons en notre possession aucun plan de la grotte mais nous estimons qu'il est possible d'accéder à un couloir latéral probablement resté inexploré. Il faudrait y retourner et prospecter systématiquement les environs du point terminal; surtout à la saison sèche. Il doit y avoir possibilité de percer le siphon.

Nous nous sommes restaurés au fond de la grotte. Avant la remonte, le Kik, arrivé enretard, nous a rejoint; ce qui retarde notre départ de 20 min. Nous sommes partis du fond vers I3 h.30 et arrivés à la surface à I5 h.45. Temps consacré: 5 h.30. Tout s'est passé normalement.

Nota bene: A la cote 55, pendant la remonte, nous avons rencontré 3 "scouts", dépourvus d'équipement. Pour faire un tel trou, il faut autre chose qu'une corde en sisal; pourquoi alors ne pas prendre un lasso!

TROU DE L'EGLISE.

Dans la même journée et 40 min. après la remontée du Trou Bernard, Papillon et Edouard sont descendus au fond de cette grotte pour une nouvelle constatation: la disparition du ruisseau souterrain dans une fissure inaccessible au corps humain. Quelques détails, probablement ignorés à ce jour, ne leur ont pas fait regretter cette descente supplémentaire.

Localité :LAUTENNE.(Prov. de NAMUR)
Chantoir :dit des Vieilles Fosses.(se trouvant dans un Bois, situé au S-E. du Village.
Présents :l'Entente Spéléologique Bruxelloise au complet, J.B.BOUCHER;Président et Responsable de fouilles René,Yvonne,Papillon,Andrée,Jacques,Danielle, et Edouard.

Ce chantoir,creusé dans le calcaire Givétien, mesure 100m. de large sur 150m. de long et 15m. de profondeur.Il est surtout intéressant au point de vue hydrologique,car l'eau,provenant de 3 endroits différents, s'y engouffre constamment; même en période de sècheresse.
Selon les habitants du lieu,en 1930,pendant le mois de Mai, un orage violent avait rempli le Chantoir,il s'agissait de plusieurs centaines de m.cubes. Malgré cela plus un seul mètre d'eaune restait en surface après 1 heure. Un engouffrement actuel prouve l'existence de couloirs assez larges.
Mais depuis 30 ans les terres et les pierres se sont déposés à l'entrée du boulloir formant un bouchon d'une épaisseur+ ou - forte. En effet, sur les parois argileuses, sont visibles les traces d'éboullements assez récents. (des traces de limonite font supposer uune ancienne exploitation de minerais de fer.).
Le chantoir est connu et a été prospecter par l'E.S.B.,sans parvenir à des resultats satisfaisants, et ce par suite de l'obstruction du bouchonnet de pierres trop volumineuses.
Nous avons joints nos efforts,à ceux de l'E.S.B.-Après 3 heures d'un travail harassant nous parvenions à situer l'endroit exact de l'engouffrement.
Le dimanche 9 h.,-reprise des travaux,-une charge de dynamite a raison d'un rocher volumineux,nous déblayons plusieurs tonnes de débris,et nous avons un chantoir dégagé de 2 x 4 x 2m.
Seconde charge de dynamite,nouveau déblayement, la cuvette se remplit 3 fois (boue et pierres)des sondages sont nécessaires,pour l'écoulement des eaux de ruisselement.
Une troisième charge de est placée avant notre départ; c.a.d. vers 17h.-L'E.S.B. est restée sur place pour continuer les travaux de déblayement.

REMARQUES: plusieurs bouchons de boue et de pierres [illegible], ont parfois empêché l'eau de s'écouler normalement.
Malgré le déblayement, nous risçons d'être bloqué par un bouchon se trouvant à quelques mètres de l'endroit atteint ce jour. Un violent orage pourrait soit déboucher ou boucher complètement le passage.

NOTES.-Nous avons trouvé dans un petit trou fossile, mesurant:1,80 m. de prof. X 3 m. de long,une salamandre dont nous n'avons pu déterminer l'espèce. Une épreuve a la lumière artificielle, répétée plusieurs fois a révélé sa complète cécité, ce qui fait supposer une longue permanence dans un endroit obscur,elle fut certainement entrainée par les eaux.
L'explication de son adaptation au milieu ambiant et ses [illegible] moyens de subsistances, nous onB.été fournie par un spécialiste en biologie de l'I.R.S.N.B., auquelle elle avait été remise.

15 A été classée, par l'I.R.S.N. de Belgique.

Salamandre tachetée - Salamandra salamandra taniata Düringen, trouvée à LAUTENNE, (Pr. de NAMUR) le 30-4-1960, à deux mètres de profondeur, dans une petite grotte fossile.

Inscrite à l'Inventaire Général: sous le Numéro 22.023 - 60 / 43.

- - - - - - - - - -

INSTITUT ROYAL des

SCIENCES NATURELLES

de BELGIQUE

V.R 2/37.729.

M.L.

BRUXELLES,4, le 5 mai 1960
Rue VAUTIR,31

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous communiquer les quelques renseignements suivants au sujet de la Salamandre que vous avez fait parvenir à l'Institut.

Cette espèce se rencontre en Belgique principalement dans les provinces de Namur,Liége,et Luxembourg; elle existe également dans le Hainaut et a été trouvée en Flandre orientale:au Mont de l'Enclus et au sud de Gand,ainsi que dans le sud du Brabant. C'est généralement vers la fin de l'automne que les Salamandres se retirent dans leurs quartiers d'hiver sous des pierres, dans quelque trou,etc., pour passer la saison froide dans un état d'engourdissement plus ou moins grand; mais, dès que la température s'adoucit; elles sortent de leur retraite à la recherche de nourriture.

Le Directeur de l'I.R.S.N.B.
A. CAPART.

PROSPECTION: LOCALITES : Mont, Maillen, Rivière, Arbre Lompret, Boutonville.

Présents :Kik, J.Jacques, Wilmart,J., Edouard.

A) Dans la région de MONT, allant du S-E au S-O. du Château de Ronchinne, nous avons repéré 5 chantoirs qui sont notés dans ce rapport sous les numéros : I, 2, 3, 4, 5. (Voir croquis, figurant page)

Emplacement des 5 Chantoirs

Ce croquis ne se rapporte qu'à la région de MONT.

Château de Ronchinne

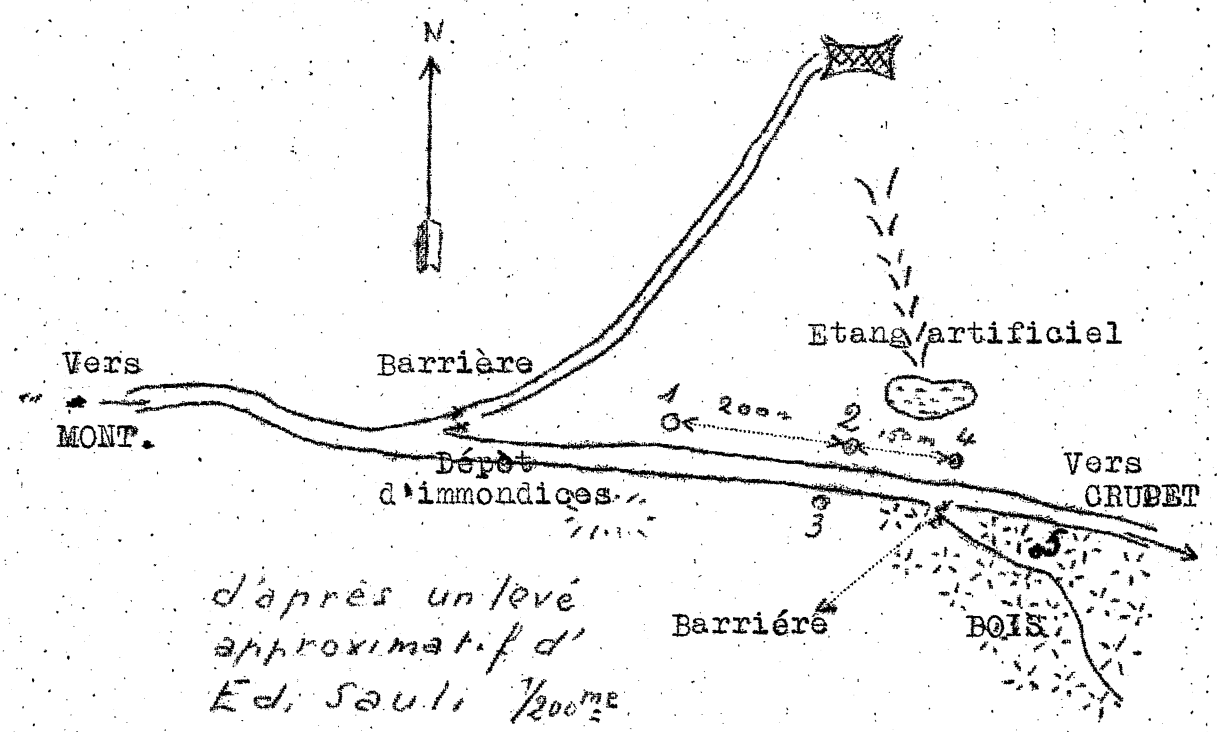

I./ Le chantoir n. I, situé sur le coté gauche de la route conduisant de Mont à Crupet, (I Km. en amont du Trou Bernard,)est creusé dans talus argileux.
L'affleurement de la roche est à peine visible à l'endroit où s'amorce 2 couloirs différents.Ces couloirs sont en partie bouchés par un dépôt d'argile et de détritus. Mais le dégagement d'une entrée nous a semblé facile.Les n.2 et 3, qui longent la route,(voir croquis),seraient difficiles,vu la couche compacte d'argile déposée au point d'absorption des eaux de ruissellement
Il est probable que la formation de ces chantoirs soit relativement récente.

2./Les chantoirs n.4 et 5,sont situés en amont des 3 chantoirs pré-cités.Ils sont distants d'environs 150m, des n.2 et 3.
Le n.4, ne présente qu'un trou de petites dimensions creusé au ras du sol.Son intérêt hydrologique est important,il reçoit constamment le trop plein d'eau de l'étang artificiel.
Au contraire le n.5,comme les n.I,2 et 3,ne reçoit que les eaux de ruissellement périodique. Il est situé dans le bois appartenant a M. le Comte Legrelle.
Ce dernier est vraisemblablement le plus intéressant,car une entrée dégagée permet de pénétrer aisément sous terre à une profondeur de 7m.C'est à cette profondeur q'un laminoir, mesurant 2m.de large X 2m. de long,ne permet plus le

le passage d'un humain. De toute façon cette difficulté ne représente pas un obstacle infranchissable, car il suffirait d'abattre les quelques becs rocheux, se trovant au milieu du laminoir même, afin de passer. La roche est en place.

B/-Dans la propriété de M. Hiquet Remy, située dans le Fond Delvaux (commune de Maillien), nous avons repéré le chantoir dit "aux pommes". Ce chantoir se trouve à proximité du Trou de la Corde, (il en est séparé par la route,) représente le point d'absorption des eaux d'un ruisseau qui y disparait brusquement par une fissure d' une vingtaine de centimètres. Acune trace de roche n'affleure en cet endroit. Malgré cela les eaux rejoignent le calcaire après avoir franchi la couche argileuse assez consistante, mélangée à des pierres de nature schisteuse.

Généralement les eaux s'infiltrent difficilement sous terre lorsqu'elles rencontrent en surface des couches imperméables, (argile - schiste). Ici, ce n'est pas le cas, il doit exister dans la roche calcaire, un couloir fort dégagé permettant aux eaux de s'y engouffrer, même par fortes pluies et ce malgré l'effondrement continu de la couche argileuse. (Voir le bouchon rencontrer très souvent aux endroits similaires).

C/-Dans le chantoir dit "LE PRESSOIR", situé dans la commune de Rivière, deux Spéléos y ont travaillés en Mai. Après avoir détourné le ruisseau s'y engouffrant, des travaux de déblaiement furent pratiqués le long du laminoir d'entrée sans parvenir à des résultats satisfaisants. Ce laminoir mesurant 4m. de long, représente un obstacle difficile à franchir. De toute façon on pourrait parvenir au résultat espéré, en creusant à l'endroit où le ruisseau s'engouffre actuellement. Il s'agit d'un trou comblé en bonne partie par l'effondrement des terres et de quelques pierres du talus. Il n'est pas exclu que cet endroit représente l'ancien engouffrement des eaux. Notre tâche serait facilitée en attaquant le chantoir de ce côté.

D/-A une dizaine de mètres plus haut que la resurgence d'Arbre, un trou permettant le passage d'une personne a été creusé par des inconnus, par ce passage, après quelques mètres de progression, on parvient à une salle mesurant 7m. X 7m. X 4m. de hauteur. De rares concrétions pendent de la voute, la roche en est très friable. En progressant par les quelques couloirs de cette petite grotte, on retrouve une seconde salle ayant les mêmes dimensions que la première. Le sol de ces deux salles est contitué d'un amas de blocs rocheux.

Grâce aux fissures existantes en plusieurs endroits du sol on se rend compte que ces blocs vont de cette hauteur jusqu'au niveau de la dite rivière souterraine du "vallon sec de LESVE". L'existence de ces deux salles n'est dûe qu'à une suite d'affaisements de la roche causés par le vide de la rivière. Une action chimique ou mécanique des eaux est à exclure à priori.

Aucune possibilité de parvenir à la rivière par ce côté, soit à cause de l'amas de blocs, soit à cause d'un nouvel effrondement de la voûte.

E/-Tout près de Lompret existe une grotte dite " de Lompret ",ayant un développement d'environ 60m.

Il s'agit d'un réseau fossile ayant un couloir horizontal qui est souvent en relation avec la surface par des cheminées mesurant parfois 10m.de hauteur. Des perles de caverne tapissentles parois de cette grotte. Elle avait été aménagée par l'ancien propriétaire afin d'en permettre un accès facile aux personnes désirant la visiter.

Quelques couloirs (voir le vertical du terminus),ont retenu notre attention. Nous espérons retrouver la continuation du réseau.

F/- Dans la propriété de M.Robert Louis, au lieu dit " Au du Moulin de l'Haye"(Boutonville),un ruisseau très important, disparait sur 50m. de distance, et ce en 3 points

La brusque disparition d'un volume d'eau aussi considérable que celui-ci, s'effectue à travers une cavité soutraine dont l'intérêt est certain.

Des travaux de déblaiements à cet endroit, devraient aboutir à des résultats satisfaisants.

N.O.T.E.S :nous avons été guidés dans notre reconnaissance par le Forestier de la Région, M.Wilmart J.,membre adhérant de notre groupement.

Notre ami J.-Jacques s'occupe des demandes d'autorisations et d'exclusivités,auprès des propriétaires n'ayant pas été contactés.

- o - o - o -

Localité : COUVIN

B.U.T. Recherches Hydrologiques à l' ABIME, dénommée Grotte de l'Abîme.

Présents : J.-Baptiste (Président), Kik, Papillon, René, Andrée, Jacques, Edouard. Etaient présents le samedi : J.-Jacques et Wilmart J, le dimanche : passage éclair de Jean-Victor.

Au pied de l'escalier de la Grotte, existe un couloir qui après 7 ou 8 m., disparait dans des terres argileuses d'un côté et sous des pierres de remblai de l'autre. C'est ce qui reste du couloir au fond duquel coulait le ruisseau dont parlait Max Lahest dans son étude,il y a plusieurs années ; très vraisemblablement avant la mise en exploitation de la grotte.

Nous nous sommes intéressés particulièrement aux restes de ce réseau croyant en une corrélation avec les fouilles que nousmenons dans la Grotte du Poilu,à Pétigny; où l'on estime que le réseau actif est disparu à une profondeur d'environ 20 m. par rapport au niveau de la grotte.

Il est évident qu'à la suite des travaux d'aménagement de la grotte de l'Abîme de Couvin, ce couloir qui longeait la paroi droite, a été comblé en importante partie par le remblayage. Transformant sa fonction primitive, tout a fait secondaire. Les quelques mares d'eaux qu'on y trouve à présent, sont dépourvues d'intérêt hydrologique. Nous sommes

parvenus à retrouver le couloir aux endroits suivants :

I/ Derrière la maison de Mme.Goutier, (distante de la grotte d'environ 150 m.)existe une cavité rocheuse mesurant de 4 à 5 m. de hauteur sur environ 13 m. de largeur et 10 m. de longueur. En retirant quelques pierres constituant le sol artificiel de cette cavité (on y retrouve les détritus du remblai) nous sommes arrivés au couloir s'étendant sur une longueur de 8m. Il longe les parois d'une salle mesurant 7m. X 8m. X 0,50m. de haut.

A cet endroit, le couloir est presqu'entièrement noyé par les eaux provenant de la rivière extérieure qui se trouve seulement à quelques mètres de distance. Nous sommes parvenus à cette conclusion grâce surtout à l'existence d'un trou vertical, d'un mètre de diamètre. Il est situé au bout du couloir et, malgré qu'il soit rempli d'eau, on peut estimer sa profondeur à 1 m.50 ou 2 m. plus bas que le niveau de la rivière; d'où l'eau se perdrait pour rejoindre, par voie souterraine, ce couloir.

2/C'est en creusant contre la paroi droite de la grotte, à une distance d'environ 12 m. de l'escalier en colimaçon, que nous avons retrouvé le couloir pour la deuxième fois. A cet endroit l'eau disparue depuis peu de temps, a laissé sur les terres boueuses, les traces de son passage. Un courant d'air d'une certaine importance, se dirigeant vers la grotte, indique la relation entre cet endroit et celui se trouvant au pied du premier escalier, dont nous avons eu l'occasion d'en parler au commencement de ce rapport.

3/ A l'extrémité de la grotte, un boyau d'environ 60m. désormais fossile, permet à peine passage à un humain.

Presqu'au bout de ce boyau une fissure large d'une dizaine de centimètres, nous a permis de parvenir de nouveau au couloir en question; après 2 heures de travail. Ici, l'eau qui s'étend sur quelques metres de long et probablement sur plusieurs mètres de large, prend l'aspect d'un siphon d'une certaine importance; ne permettant qu'une progression de 2 m.

Suite à une année de sécheresse il nous serait vraisemblablement permis de pénétrer à cet endroit et de l'explorer.

REMARQUES. Il est évident qu'à la suite des travaux d'aménagement, d'autres couloirs sont disparus sous la couche de détritus; ce qui rend à présent la recherche du réseau actif ou fossile très difficile, voir impossible.

- o - o - o -

Localité : L E S V E -
B U T : Travaux, recherches, - au Chantoir de la Source.
Présents : Defosse G., du groupe " LES GROTTESQUES "; Papillon, Andrée, Jacques, René, J.Jacques et Edouard.

+++++++

Situation :le chantoir des Nutons, que nous avons baptisé " chantoir de la Source ", est situé au S-O. en amont du

Trou du Renard, dans une prairie appartenant à M. GENIN.
La distance entre ces deux points est de 900 m.
Le chantoir de la Source, creusé dans le calcaire frasnien, il reçoit les eaux d'une source située au S-E., et à environ 200 m. de distance.

L'enlèvement de nombreux détritus et de quelques moellons de grés rouge, fut nécessaire avant d'entamer la couche argilleuse, se trouvant autour du point d'absorption des eaux. Cette couche s'est révélée de plus d'un mètre d'épaisseur.

A partir de ce niveau, nous avons retrouvé la couche de terre d' origine. Mais pas de roche en place, avant d'atteindre, 3,20 mètres de profondeur.

Les parois du trou circulaire, mesure 2,20 m. de diamètre et sont constitués d'argile mélangée à quelques éboulis en grés rouge dont le poids est parfois supérieur à 100 kilos. A cette profondeur, l'enlèvement des terres, rendues boueuses par les eaux, et des pierres a été très ardu. Plusieurs éboulements de terres se sont produits au cours de l'après-midi du dimanche. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous n'avons pu dégager qu'une partie de l'entrée d'un couloir vertical se trouvant à quelques mètres de profondeur.

Nous avons jugé nécessaire de cloturer la partie intéressée, le bétail du locataire, M. Cordier se trouvant dans la prairie où le chantoir est situé.

REMARQUES:

a) Un boisage système "Dressant" des charbonnages est nécessaire pour éviter d'ultérieurs éboulements des parois argileuses.

b) Nous craignons de trouver une nappe d'eau à une vingtaine de mètres de profondeur.

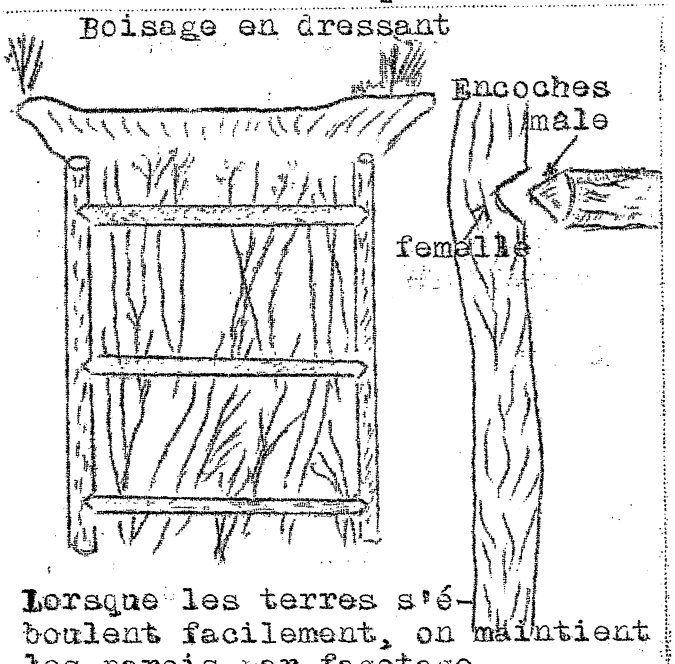

Lorsque les terres s'éboulent facilement, on maintient les parois par fagotage.

En effet, d'après les habitants du lieu, le chantoir se serait rempli d'eau à plusieurs reprises lors de fortes pluies. C'était aussi le cas du trou du Renard (dont le siphon se trouve à 18 m. de profondeur) avant nos travaux de deblayement.

NOTES : Nous avons commencé les travaux, samedi vers 16 H.30. jusqu'à 19 H.30. Repris assez tot le dimanche matin pour les arrêter vers 18 H. le même jour. Malgré cet effort (nous ne nous sommes jamais

relayés), nous ne nous plaignons pas de la fatigue, mais de la participation restreite de nos membres (à peine 10%)

De toute façon Nous entendons continuer la tâche entreprise qui sera sans doute récompensée par des trouvailles d' une certaine importance. Enfin, nous tenons à remercier tous ceux qui nous aident dans ces recherches et nous reprochons la mauvaise volonté de ceux qui préfèrent dédier leur W-E. à des activités, dont l'intéret est minime pour le groupe.

EDOUARD.

-o- -o- -o-

Le W-E. suivant nous retrouve au même endroit.

Présents : Jean-Baptiste (Président), René, Papillon, Jean-Victor, Jean-Jacques, vint nous encourager et nous prodiguer moult conseils.

Le débayement continue, travail ardu et combien ingrat, René, gonflé à bloc patauge dans la gadoue, et remplit les seaux, qui sont remontés par les deux J. Papillon, est partout.

D' un commun accord nous arrêtons les frais, il est 17 h. Le matériel est rassemblé et nous levons le camp. L'après midi du dimanche, M. Genin, vint nous rendre visite.

De cette sortie, nous sommes rentrés, vannés, déçus un peu, mais non vaincus.

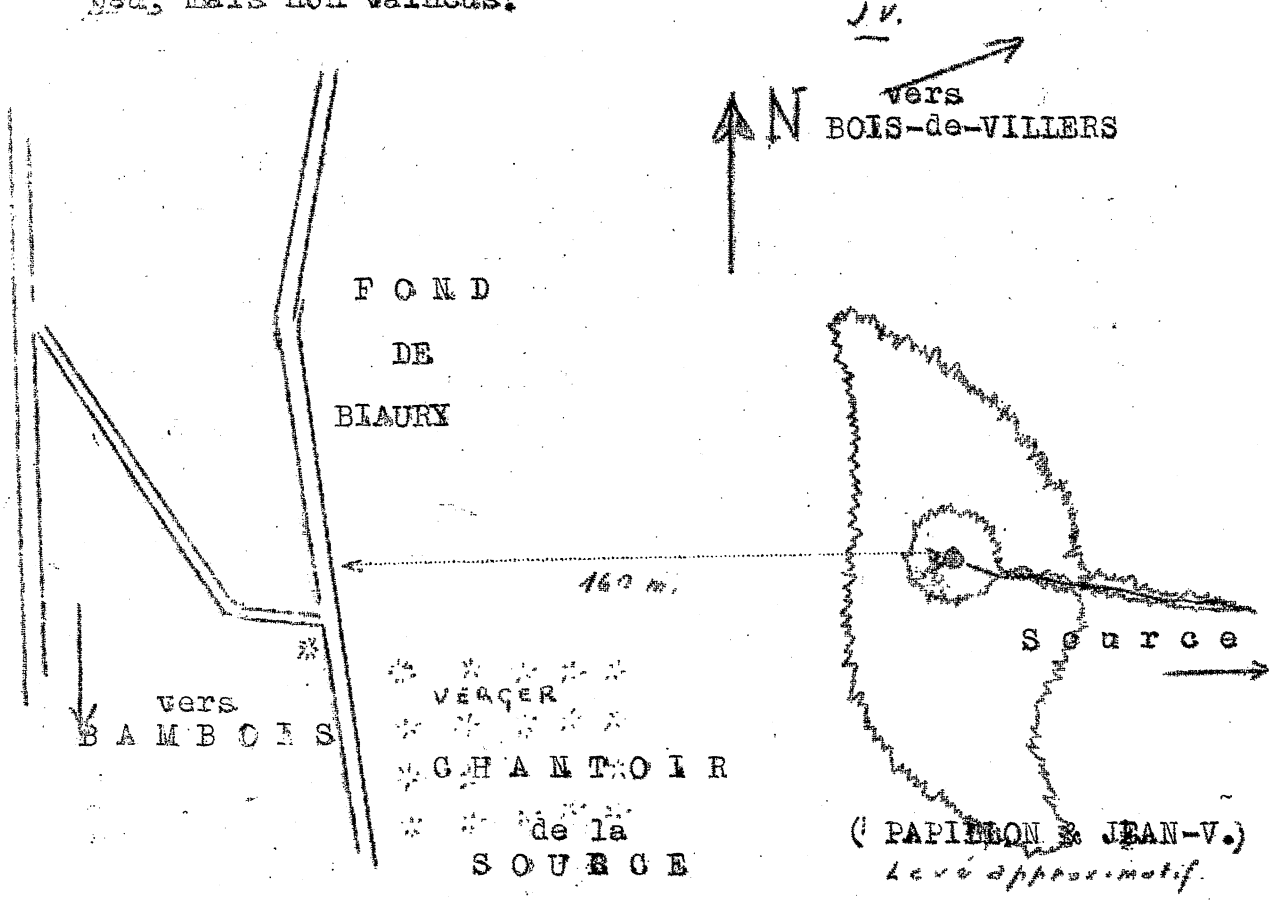

L o c a l i t é : B O U F F I O U L X

B U T : I) entraînement aux rochers (escalades)
2) visite du TROU QUINET (descente et remontée a l'echelle).
Présents: Raoul,- Germaine, Jacques et Jean Deflandre, Paul, Edith, Michele; Pol, Raymond.

- - - -

I). Dès 9 H. 30, les équipes constituées sont à pied d'oeuvre. Quelques voies ouvertes récemment par les frères Deflandre, sont repassées par Raoul et Raymond, suivis de Pol, Jean et Jacques; les voies présentant des difficultés, sont résolues facilement par la technique du rocher.
Le deuxième excercice fut une tentative effectuée par Raoul et Jean.
Raymond et Jacques, eux assi, procèdent au nettoyage d'une autre voie d'escalade.
Pol, prend emmain, 2 débutants Michele et Paul,-excercices de rappel.

- - - - -

2). I5 H.-Constitution des équipes pour le TROU QUINET.
I6 H.-Desconte à l'échelle.

En tête Raymond, suivi de Paul, Michele, Edith, et Pol.
Le comportement des 3 débutants est prometteur. La descente et la remontée a l'échelle furent un excellent excercice pour tous les participants à cet entraînement.
Lors de la visite de la grotte, nous eûmes l'occasion de rencontrer 3 scouts routiers de l'unité de Loverval.
Cet excercice prit fin a I9 H.
Le matériel fut nettoyé dès la fin des excercices, excellente initiative, - puisse-t-elle devenir une habitude....
Il est regrettable de ne pas avoir vu plus de participants à cette séance d'entraînement.
Bonne journée pour les membres présents. (RAYMOND)

- o - o - o - o - o -

L o c a l i t é : B O I S de V. I L L E R S .
B U T : exploration. - TROU des NUTONS.(calcaire frasnien, concrétions rares).
Présents: Raymond, J.Victor Kik, Andrée et Jacques.

- - -

La grotte se trouve au nord du village, son entrée est située au fond d'un aqueduc maçonné et servant d'égoût,(ne pas s'y aventurer en saison pluvieuse, sauf pour les amateurs de bains de boue). Elle est d'ailleurs formellement déconseillée aux débutants.
La descente a eu lieu à 22h. et la remontée à 2h.30
Cette grotte est très accidentée, ce n'est qu'une

succession de puits et de passages très étroits. De plus, elle est boueuse (Jean-Victor en était écoeuré).
Le Kik, arrivé plus tard, nous rattrape au fond de la diaclase(-22m). Il ne tarde pas à remonter, devant se rendre à son travail dès 6 h. du matin).
Nous continuons jusqu'au bout de la galerie des cheminées, Jean-Victor, trempé jusqu'aux os, refuse de continuer(-25m) Raymond poursuit jusqu'au niveau -34 m. et rebrousse chemin; au passage, il reprend J-Victor. Sur le chemin du retour, rencontre de Andrée et Jacques qui viennent de descendre la diaclase.
Et c'est la remontée sans histoire.
Un bravo pour Jacques et Andrée !

RAYMOND.

- - - - - - - - - - + - + - + - + - - - - - - - - - -

Saviez - vous que :

La France possède le Gouffre le plus profond du monde c'est le Gouffre B E R G E R (près de Grenoble), le fond se situe à I.I35 mètres.

- o o -

L'Italie se classe en seconde position avec 594 mètres le S P L U G A della P R E T A , dans la région de Verone.

- o o -

L'Algérie arrive au troisième rang par le Gouffre d' A I O U B O U S S O U I L (Djurjura) sa profondeur est de 539 mètres.

- .-..-..-..-..-..-..-..-..-..-..-..-. .-..-..-..-. -

A V I S.

Nous remercions nos amis San-Claudien de nous avoir envoyé les mots croisés et le poème "Stalagmites" que nous avons apprécié et qui ont paru dans les nos. 2 et 3 de sous-Terre.
Merci également à notre copain Pol Lardinois, pour tous les services rendus à Sous-Terre.

pour le Comité,

J.B. BOUCHER - J.V. VERGEYLEN